



«Le Sixième Enfant», ou le prix d'un bébé

CINÉMA Léopold Legrand signe un premier long métrage auquel on ne croit pas vraiment autour d'un couple qui a trop d'enfants et aimerait en vendre un à des avocats qui n'en ont pas

Que faire quand on attend un sixième enfant alors qu'on a déjà bien du mal à subvenir aux besoins des cinq premiers? Eh bien, pourquoi ne pas le vendre à un couple d'avocats qui, lui, ne peut pas en avoir mais qui a largement les moyens de s'en offrir un? Meriem et Franck vivent au sein d'une communauté de gens du voyage; il est ferrailleur et bien connu des services de police pour divers petits délits et trafics. Julien et Anna possèdent un bel appartement au centre de Paris; elle aime son métier mais est désespérée de ne pas arriver à tomber enceinte, alors que l'horloge biologique avance, inéluctablement.

De la rencontre entre Franck et Julien, lorsque le second deviendra l'avocat commis d'office du premier, viendra donc cette proposition qui, aux yeux de la loi, n'est autre qu'un trafic d'être humain. Anna le sait bien, mais son désir de devenir mère est plus fort que sa morale d'avocate. Meriem la comprend parfaitement, tandis que Julien aimerait la raisonner. Franck, de son côté, est surtout content que son avocat commence par lui offrir une nouvelle camionnette, outil nécessaire à son travail. Léopold Legrand signe avec *Le*

Sixième Enfant son premier long métrage. Librement adapté de *Pleurer des rivières*, un roman publié en 2018 par Alain Jaspard, le film met rapidement en place un double suspense: comment Anna parviendra-t-elle à faire croire qu'elle est finalement tombée enceinte, tandis que Meriem va devoir cacher sa grossesse? Las, à partir de l'instant où la possibilité d'un petit arrangement entre les deux couples prend forme, le récit peine à trouver son rythme. Peut-être parce que face à Damien Bonnard et Judith Chemla (Franck et Meriem), bien ancrés dans leurs personnages, Sara Giraudeau et Benjamin Lavernhe (Anna et Julien) ont quelque chose de plus hésitant et flottant, comme s'ils ne croyaient pas eux-mêmes à ce qu'ils veulent nous faire avaler.

Difficile dès lors de véritablement rentrer dans cette histoire, qui suit son cours en oubliant que devant l'écran, il y a des spectatrices et des spectateurs qui aimeraient tenter d'y adhérer. De la volonté louable de Léopold Legrand de ne poser aucun regard moral sur ses personnages découle finalement un film sans réel point de vue et trop illustratif, alors qu'il y a là matière – en sous-texte – à un intéressant débat, par exemple autour des difficiles procédures d'adoption pour les couples stériles. ■ S. G.

Le Sixième Enfant, de Léopold Legrand (France, 2022), avec Sara Giraudeau, Damien Bonnard, Benjamin Lavernhe, Judith Chemla, 1h32.